



AVIS DE MOTION

8.2. Avis de motion – Amendement Règlement 412-1999

418-2016

Avis de motion est par les présentes données par Gilles Boisvert qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un amendement au règlement 412-199, article 01 concernant les dates d'ouverture du Camping municipal. M. Boisvert demande également dispense de lecture dudit règlement.

Donné à Saint-Michel-des-Saints ce 22^{ième} jour de mars, 2016.



Catherine Haulard
Directrice générale, Secrétaire trésorière par intérim